

Conrad Ilg est mort

Autor(en): **Möri, Jean**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **46 (1954)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

46^{me} année

Septembre 1954

N° 9

Conrad Ilg est mort

Par Jean Möri

Ce n'était un secret pour personne parmi les initiés du mouvement syndical suisse, Conrad Ilg souhaitait mourir dans son bureau, au travail, dans cette Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers qui était sa véritable raison d'exister. Mais le destin aux voies insondables ne l'a pas permis. Du moins a-t-il réduit le stage final de notre ami à la clinique au strict minimum, en respectant son intégrité corporelle et intellectuelle jusqu'à la fin. Il s'est éteint doucement dans la nuit du jeudi 11 août, à l'âge respectable de 78 ans.

Ainsi finit une belle carrière que le prochain congrès de la F. O. M. H. aurait couronnée, sur proposition du comité central, par la présidence d'honneur de la fédération si le destin avait consenti un court sursis. Même sans ce titre supplémentaire, ses mérites sont si éclatants qu'il restera un modèle de dévouement proposé à la postérité syndicale.

Depuis 1909, cet ancien serrurier remplissait les fonctions de secrétaire de la F. O. M. H. En 1919, ses pairs lui offraient la présidence de l'organisation, fonction qu'il assuma avec une scrupuleuse conscience jusqu'il y a quelques semaines où il passa la charge à son successeur Arthur Steiner. De 1921 à nos jours, il maîtrisa encore la lourde tâche, pleine de responsabilité, de secrétaire de la Fédération internationale des métallurgistes. Son activité débordante s'étendit naturellement à l'Union syndicale suisse, dont il fut membre du Comité directeur et de la Commission syndicale durant de longues années. Il fut également conseiller national très actif, honneur dont il se démit pour se consacrer exclusivement au mouvement syndical. L'Université de Berne lui décerna même le titre de docteur honoris causa pour avoir contribué à mettre sur pied la convention de la paix du travail dans la métallurgie et l'industrie des machines. A tous ces titres divers s'ajoutait une grande popula-

rité, conquise sans concessions opportunistes, non seulement parmi les membres de la F. O. M. H., mais jusque dans les rangs de ses adversaires occasionnels qui appréciaient sa spontanéité, sa vigueur volcanique et son courage moral. Son extrême simplicité, sa chaleur humaine, sa générosité rabotaient les aspérités de sa nature ardente. Il sut mettre en pratique la règle biblique, car sa main droite ignore sans cesse ce que donna la gauche. Il avait le sens de la grandeur et cette qualité est également celle de sa fédération dont il fut l'âme vibrante. Le home de vacances qu'il fit construire à Vitznau constitue un témoignage durable de cette grandeur, dont les syndiqués ont tout lieu d'être fiers. Car si pauvreté n'est pas vice, une organisation syndicale qui se respecte doit savoir tenir son rang.

Un des premiers mérites de cet homme exceptionnel fut de contribuer puissamment au développement de la F. O. M. H., non seulement en effectifs, mais en autorité et en prestige. Il refusa pourtant de considérer la force du nombre comme critère souverain et donnait ouvertement la préférence à la qualité sur la quantité.

Le défunt fut un des valeureux champions de la convention collective de travail à une époque où cet instrument de droit privé commençait à se répandre au-delà des arts graphiques. Un champion quelque peu exclusif, qui n'accordait pas grand crédit à l'idée de la communauté professionnelle, prolongement pourtant nécessaire de la convention collective de travail si l'on tient vraiment à réaliser l'égalité des partenaires dans le concert économique. Il n'était pas le seul en Suisse allemande, où le fait que cette idée, semée depuis très longtemps dans la convention collective des typographes de Suisse allemande, avait germé superbement en terre romande, ternissait peut-être son éclat. Des indices montrent que nos amis vont quand même se décider à partager avec nous l'honneur de la récolte!

Constructeur de conventions collectives, Conrad Ilg fut aussi un des premiers à jeter par-dessus bord la prétention doctrinale à la suppression du patronat dans une société sans classe. Ce qui lui valut d'innombrables sarcasmes, d'ailleurs sans effet sur son rude épiderme. Non sans raison, il estimait que le remplacement de l'économie privée par l'économie collective ne conduit pas forcément à la démocratie économique postulée par les syndicats. Il ne faisait pas grande différence entre un mauvais patron et un piètre directeur d'une entreprise collective. Et, du moment que le meilleur de son énergie s'employait à passer des contrats collectifs avec les employeurs pour assurer de bonnes conditions de travail aux ouvriers, il ne croyait pas déchoir en refusant de condamner à mort l'initiative privée, qui peut et doit d'ailleurs se concilier avec l'économie collective d'intérêt général. Il se contentait de lutter pour la justice sociale. Cette absence d'équivoque lui valut la considération de ses partenaires.

L'audace de Conrad Ilg se manifesta particulièrement en 1937, quand le nazisme et le fascisme totalitaires étendaient leur menace sur le monde. Il s'engagea alors, avec un partenaire patronal digne de lui, dans une expérience concluante basée sur la confiance et la bonne foi réciproques. Ce fut la convention dite de la paix du travail, très discutée, mais qui finit si bien par s'imposer qu'elle vint d'être renouvelée il y a quelques semaines. Son champ d'activité s'étend à toute la métallurgie et à l'industrie des machines. Dans ce cadre extrêmement souple, les relations du travail s'améliorèrent, avec d'inévitables accrocs bien entendu puisqu'il s'agit d'une œuvre humaine, imparfaite par conséquent. En vérité, les contempteurs de ce système de collaboration renouvelé pour cinq ans, qui s'adapte aux situations particulières et ouvre le champ à d'innombrables accords collectifs détaillés, n'ont pas, jusqu'à maintenant, proposé de meilleurs moyens. En de telles expériences, c'est l'esprit qui compte. Si les partenaires évitent la cristallisation, s'ils vont résolument avec le progrès, la convention de la paix du travail durera encore longtemps, n'en déplaise aux agitateurs d'extrême gauche ou d'extrême droite qui rêvent de guerre sociale pour imposer des remèdes totalitaires plus dangereux que le mal de l'imperfection. Avec son extraordinaire prescience, Conrad Ilg le voulait ainsi, car de toute son énergie il entendait préserver la classe ouvrière et son pays de la rouille totalitaire dévorante. Ce qui explique son opposition constante au communisme à la mode stalinienne et aux fascismes de toutes sortes et couleurs.

Un homme comme Conrad Ilg, en ce tournant historique où le problème est d'instaurer une véritable démocratie économique pour renforcer la démocratie politique, sous peine d'être la proie du totalitarisme à l'affût des désespoirs triomphants, aurait encore une grande tâche à remplir. Il laisse bien des élèves, dont certains sont déjà des maîtres, qui suivent ses enseignements valables, peut-être sans en avoir toujours exactement conscience. C'est là une consolation et un encouragement pour la F. O. M. H., mais aussi pour le mouvement syndical suisse dans son ensemble et pour le pays. Cette continuité constitue la meilleure façon d'honorer la mémoire de ce lutteur intègre, désintéressé, complètement dévoué aux intérêts des travailleurs, dont l'apostolat vient de prendre fin après une vie bien remplie et féconde.